

UNIVERSITÉ D'ANGERS



SOUTENEZ LES FORMATIONS DE VOS COLLABORATEURS DE DEMAIN

POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE À LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES (LLSH) ?

La taxe d'apprentissage est un geste concret qui vous permet de participer à la professionnalisation de nos formations et de collaborer à la réussite de nos étudiants en améliorant, notamment, leur environnement d'apprentissage :

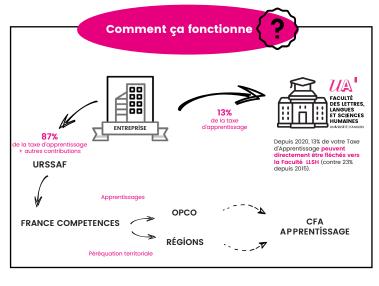
- > Enrichissement de la documentation scientifique et professionnelle,
- > investissement dans des équipements adaptés aux exigences professionnelles,
- > Renouvellement et maintenance des matériels informatiques et audiovisuels, travaux de rénovation,
- Contribution à la rémunération des intervenants professionnels...

LA RÉFORME DE LA T.A. 2020/2021

Dorénavant, le versement de la taxe d'apprentissage (T.A.) sera réalisé directement par l'entreprise auprès de la Faculté. Il n'existe plus d'organisme collecteur.







QUELLES SONT LES MODALİTÉS DE VERSEMENT ?



Par chèque

A l'ordre de : L'Agent comptable de l'Université d'Angers.

Mentionnez au dos du chèque :

TA 2021/Faculté LLSH, suivi du nom de votre entreprise et joignez le bordereau de versement téléchargeable |C|.

<u>L'adresser à</u> : *Université d'Angers, Agence comptable, 40 rue de Rennes, BP 73532, 49035 ANGERS*



Par virement

En précisant la référence : *UAI 0491644W*

TITULAIRE DU COMPTE :

UNIVERSITÉ D'ANGERS AGENT COMPTABLE

IBAN: FR76 1007 1490 0000 0010

0018 473 BIC: TRPUFRP1



Par carte bancaire

Paiement en ligne via le formulaire qui se trouve sur notre site web:

univ-angers.fr/lettres

→ Rubrique : <u>Espace Entreprise</u>

ou

en cliquant sur le lien suivant, pour

un accès direct :

Taxe d'apprentissage 2021

LA FACULTÉ LISH EN QUELQUES CHIFFRES



90.6% de taux d'insertion professionnelle

(source : enquête ministerielle à 30 mois auprès des diplômés 2017/2018)



4470 étudiants dont plus de 2200 stagiaires



100 universités internationales partenaires dans **30** pays



Plus de **450** intervenants professionnels et **130** enseignants et enseignants-chercheurs



8 départements, 6 unités de recherche 13 000 m² de bâtiments



1,4 million d'€ de budget





NOTRE OBJECTIF: FORMER VOS FUTURS COLLABORATEURS

En plus des formations dites « académiques », la Faculté des lettres, langues et sciences humaines de l'Université d'Angers a développé une offre de formation tournée vers vos besoins.

27 MASTERS dont

- > Négociateur trilingue en commerce international appliqué
- > Géographie, aménagement, environnement et développement
- > Edition, édition multimédia, rédaction professionnelle
- > Traduction et interprétation
- ➤ Archives
- > Psychologie clinique
- ➤ Neuropsychologie
- > Psychologie de la sécurité routière
- ➤ Développement et actions sociales territoriales
- ➤ Didactique des langues
- > Histoire, civilisations, patrimoine ...

4 LICENCES PROFESSIONNELLES:

- ➤ Aménagement paysager
- ➤ Développement social et solidaire des territoires
- > Intervention sociale : accompagnement de publics spécifiques
- > Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine

7 LICENCES:

- ➤ Langues Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales (LLCER) anglais, allemand, espagnol
- ➤ Langues Étrangères Appliquées (LEA) anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien
- ➤ Lettres parcours humanités enseignement
- ➤ Lettres parcours édition communication
- ➤ Géographie et aménagement
- ➤ Histoire
- ➤ Psychologie